

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020

L'an DEUX MIL VINGT, le jeudi 23 juillet à 20h30 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Averdon se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sous la présidence de Monsieur MOELO Didier, Maire.

Convocation : 16 juillet 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

### Présents (12)

MOELO Didier (Maire) - HALLOUIN Nathalie - PINAULT Jean-Pierre - CALLU Thierry - ARQUILLE Laurent – MAUPETIT Maryse – DUGUET Gilbert -- LE CALVÉ Jean-François – CORDIER Géraldine – FORRIAR Stéphanie – RICHARD Pauline – LIDON Damien

Absent(s) excusé(s) :3 : QUINIOU Martine, PICHON Laurent, BIGUET Jean-Luc

A été nommé secrétaire de séance : Jean-François LECALVÉ

### ORDRE DU JOUR :

- 1 – Division parcellaire d'un chemin communal
- 2 - Subvention aux associations : rajout d'une demande
- 3 - Proposition du fournisseur SEGILOG hébergement des logiciels en ligne
- 4 - Redevance d'occupation du domaine public par Orange
- 5 - Stagiairisation d'un agent non titulaire
- 6 - Renouvellement des contrats des agents contractuels
- 7 - Cession à la commune d'une parcelle de 24m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur Lesourd
- 8 - Compte rendu de commissions
- 9 - Questions diverses

### **Délibération 2020-28 : Division parcellaire d'un chemin communal**

Monsieur Frédéric JOREZ propriétaire de la parcelle cadastré AE 219 au 6 rue des Saisons à Villiers propose à la municipalité de faire l'acquisition d'un petit chemin communal situé en bordure de sa parcelle.

Ce chemin n'ayant pas d'utilité publique, le conseil municipal propose que Monsieur JOREZ procède à la division parcellaire de ce chemin à ses frais.

La cession pourra se faire par la suite, une nouvelle délibération sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

***Délibération approuvée à l'unanimité.***

### **Délibération 2020-29 : subvention aux associations : rajout d'une demande**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention à l'association SID d'un montant de 100,00€

***Délibération approuvée à l'unanimité.***

### **Proposition du fournisseur SEGILOG hébergement des logiciels en ligne**

Proposition d'une solution pour héberger tous nos logiciels (comptabilité, état civil, paie, liste électorales...) Cela permettrait d'alléger la mémoire de l'ordinateur de la secrétaire et de pouvoir se connecter à distance.

Coût de l'installation : 650.00 € HT soit 780.00 € TTC

Forfait hébergement mensuel : 30.00€ HT soit 36.00 € TTC

***Proposition validée par le conseil municipal***

### **Délibération 2020-30 - Redevance d'occupation du domaine public par Orange**

L'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications donne lieu au versement d'une redevance dont le montant est revalorisé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction de l'évolution de la moyenne de l'index général relatif aux Travaux Publics (TP01) des quatre dernières valeurs trimestrielles, conformément aux dispositions du décret du 27 décembre 2005.

<b>Artère aériennes</b>	9.403 km	522.24 €
<b>artères souterraines</b>	37.785 km	1 574.12 €
<b>Emprise au sol</b>	1,5 m <sup>2</sup>	41.66 €
Montant total de la redevance due par orange :		<b>2 138.02 €</b>

***Délibération approuvée à l'unanimité.***

## **Stagiarisation d'un agent contractuel**

Un agent technique est en CDD depuis le 7 janvier 2019, il est prévu de le stagiariser (période d'un an) dans le but de le titulariser.

*Proposition acceptée par le conseil municipal à l'unanimité*

## **Renouvellement des contrats des agents contractuels**

Les contrats de 2 agents techniques arrivent à échéance au 31 août, il est décidé de les renouveler.  
Le contrat d'un agent administratif sera renouvelé en septembre.

*Proposition acceptée par le conseil municipal à l'unanimité*

## **Délibération 2020-31 : Cession à la commune d'une parcelle de 24 m<sup>2</sup> appartenant à M. Lesourd**

Cession à la commune d'une parcelle de 24 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur Lesourd.  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la cession de cette parcelle et propose l'achat de cette parcelle à l'euro symbolique.

*Délibération approuvée à l'unanimité.*

## **Comptes rendu de commissions**

### AMENAGEMENT DE LA MAIRIE :

Proposition de nouveaux plans de l'architecte une réunion est prévue avec la commission le jeudi 30 juillet à 18h.

### URBANISME :

3 demandes de certificats d'urbanismes ont été déposées en mairie.

### TRAVAUX :

- Eglise : les enduits ont été réalisés ils paraissent un peu jaunes à revoir avec l'architecte, le menuisier débutera ses travaux à l'intérieur en septembre.
- Un fossé à Villiers à été nettoyé.
- Des pierres autour du terrain communal à côté de l'étang ont été fixées.
- Un devis a été demandé pour la réfection de l'ancien sanitaire qui se trouve dans le prolongement de la salle des fêtes et pour le changement des gouttières de la salle des fêtes.
- Le tracteur communal a subi des réparations importantes.

### SCOLAIRE :

- Le grand ménage de l'école, de la cantine et de la garderie a été fait, les agents reviennent à la fin du mois d'août pour dépoussiérer les salles avant la rentrée.
- Il est probable que la rentrée scolaire se fasse de la même manière que la fin de cette année avec un protocole quasiment identique.
- Le SIVOS doit se réunir le 24 juillet avec les maires des communes d'Averdon de Champigny-En-Beauce et de Marolles afin de proposer des solutions pour le passage du bus.

## **Questions diverses**

Interrogation de Madame Maryse Maupetit concernant l'attribution d'une prime (mise en place par l'Etat dans le cadre du COVID) à certains de nos agents -> Réflexion à ce sujet il est possible d'en discuter.

Le chapeau d'un puits qui se situe à Siany a été détérioré serait-il possible que les agents techniques puissent le réparer ?

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 10 septembre 2020.  
La séance est levée à 22 heures 20.